

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 05/10/2022
ID Télétransmission : 033-213300635-20221004-125806-DE-1-1

Date de mise en ligne : 07/10/2022

certifié exact,

**Séance du mardi 4 octobre
2022
D-2022/312**

Aujourd'hui 4 octobre 2022, à 14h05,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

Madame Catherine FABRE absente de 15h30 à 18h00, Monsieur Bernard-Louis BLANC présent jusqu'à 16h30, Monsieur Cyrille JABER présent jusqu'à 16h58, Monsieur Dominique BOUISSON présent jusqu'à 17h30.

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE,

Aide aux victimes du conflit en Ukraine - autorisation - décision -

Madame Céline PAPIN, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La France et notre région en particulier se sont mobilisées pour l'accueil de personnes déplacées d'Ukraine depuis plusieurs mois maintenant. Toutefois, force est de constater que les pays limitrophes de l'Ukraine font face à un défi logistique et humain gigantesque avec l'accueil de plusieurs centaines de milliers de déplacés. Avec la poursuite du conflit et tandis qu'un nouvel hiver se profile, les déplacés ukrainiens nécessitent toujours de se mettre à l'abri et les besoins essentiels demeurent importants.

La Pologne accueille aujourd'hui plus de 4 millions de déplacés ukrainiens (chiffres UNHCR au 21 juin 2022). A Cracovie, le chiffre est estimé à 140 000, dont plus de 30 000 officiellement enregistrés (parmi lesquels 26 000 femmes et enfants).

Lors d'une mission à Cracovie en juin dernier, les échanges avec nos homologues de notre ville jumelle et des acteurs de l'aide d'urgence ont permis d'appréhender pleinement la réalité du terrain et d'identifier des modalités de soutien à leurs actions.

La ville de Cracovie a mis en place plusieurs centres d'hébergement d'urgence, qui accueillent environ 20% des réfugiés. Le reste des prises en charge est assuré par les acteurs associatifs et grâce à la mobilisation citoyenne.

Parmi eux, la fondation IB Polska gère le Centre multiculturel de la municipalité, dont la vocation initiale est l'accueil, l'accompagnement et l'intégration des réfugiés ainsi que des jeunes rejetés par leurs familles, victimes d'homophobie et de transphobie. Aujourd'hui la majeure partie de son activité est dédiée aux personnes déplacées d'Ukraine.

Outre la création et diffusion de nombreux outils d'information à destination des personnes déplacées d'Ukraine (femmes enceintes, protection de l'enfance, droits LGBTQI+) et la gestion de points d'accueil et d'accompagnement (emploi, soutien psychologique, cours de langue), la fondation a ainsi distribué 140 000 articles (alimentaire et hygiène) à 14 000 personnes, 170 000 vêtements divers à 27 000 personnes, 7 000 médicaments à 2 000 personnes.

Au titre du soutien à notre ville jumelle de Cracovie et de son action en faveur des personnes déplacées d'Ukraine, je vous propose d'octroyer une aide de 10 000 euros à la fondation IB Polska.

Ces crédits seront inscrits lors de la prochaine décision modificative du budget et la dépense sera imputée sur le chapitre 65 - fonction BX 048 - nature 65748 du budget des Relations Internationales.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 4 octobre 2022

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Céline PAPIN